



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 07.02.2024

Visible par le public jusqu'au: 07.02.2027

Numéro de publication: AB02-0000015157

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail TaxiBike SA

Organisation concernée:

TaxiBike SA
CHE-243.050.295
Chemin du 23-Août 13
1205 Genève

Type d'autorisation:

Permis de travail du dimanche et durant les jours fériés

art. 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 23-004827

N° d'établissement: 80333698

Pan d'entreprise: Transport en encadrement de touristes/voyageurs/ aux moyens de vélo-taxi, tuktuk, vélo et à pied.

Personnel: 10 H, 2 F

Validité: 01.02.2024 – 31.01.2027

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: GE

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).